

EDITO

Encore un magnifique week-end passé sur les routes d'Auvergne. Henri, Didier, David et Serge nous avaient concocté des trajets, que dis-je, des circuits et des haltes gastronomiques qui nous poussaient à crier tous les soirs : « Encore !!! »

Il faut dire que débouler (à pas plus de 6000 tr/mn) en cortège de plus de 50 VOXAN sur les routes et dans des lieux comme Chaudes Aigues, cela fait son petit effet...

Que dire de la visite aussi chaleureuse qu'instructive du repaire de « Jivaro », restaurateur de VINCENT, en plus le soleil était de la partie.

Mais nous avons aussi été studieux : nous avons amélioré les statuts du VCF, accueilli de nouveaux membres parmi le bureau et proposé une ébauche de programme pour l'année.

A ce sujet, il nous faudrait des propositions de sorties pour 2004 afin d'établir « rapidement » un calendrier de sorties.

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer la participation de 25 voxanistes à la sortie de l'Ace Cafe, en septembre, et la présence du VCF aux Trophées Gérard Jumeaux à Montlhéry.

Nous vous signalons aussi que nous faisons un tarif adhésion famille à (45,00 euros).

Encore merci à Henri « 12 ans d'âge » Soulet pour tout le travail accompli.

Philippe ALLER

Philippe en « Ballades »

Samedi

A 8h30, je vois arriver Philippe MARIN. Il m'explique qu'il n'était pas inscrit mais qu'il s'est décidé hier soir :

« Je me disais que c'était dommage de rater une journée comme celle là, mais je ne peux pas rester dimanche car je me suis engagé à aider des potes pour tenir une bourse moto près de chez moi. J'ai chargé la moto, pris du Yop et je suis parti à 23h00 de chez moi. Tu crois que je peux participer même si je n'ai pas réservé ?

Bien sûr que tu peux, mais tu viens d'où ?

De Nantes, pourquoi ? »

Le ton est donné pour le week-end : cela sera le plaisir de rouler, le plaisir de se parler, le plaisir de s'arsouiller !

Le rendez-vous était donné à 9h00 devant l'hôtel Alexandre pour un départ en direction du viaduc de Garabit à 10h00 ; une vingtaine de personnes sont inscrites pour la croisière repas. Un autre groupe d'une dizaine de motos préfère enrouler sur les routes et retrouver les « plaisanciers » à 15h00. Le seul impératif est d'être à 13h30 au restaurant... Serge nous emmène donc à Saint-Flour via Massiac par l'ancienne nationale qui existait avant l'A75. Nous redécouvrons les traversées de villages, les vallées où serpentent rus et rivières, les mouches et autres volatiles heureux de venir nous embrasser ... grassement. Les bras de notre invité nantais doivent encore s'en souvenir... Après une (courte) halte à Saint-Flour, nous prenons la direction de la Margeride et ses paysages magnifiques, sauvages et variés. Nous entrons en Lozère à Paulhac en Margeride et arrivons au restaurant à la Garde après avoir traversé Le Malzieu. Nous retrouvons Jean-Pierre et Olivier, partis le matin de Paris et dégustons le plat typique régional : l'aligot. Il fallait bien ça pour nous remettre des 140Km parcourus...

Nous retrouvons le premier groupe sous le viaduc de Garabit pour descendre jusqu'à Chaudes-Aigues. Est-ce la digestion ou la nature des routes, mais le ton monte parmi la cinquantaine de VOXAN, et c'est en petits groupes que nous nous retrouvons près des sources chaudes où l'eau sort à 85°C...

Les pilotes et passagers sont désaltérés, les pneus refroidis, nous entamons la remontée vers Saint-Floret, lieu du restaurant de ce soir. Les routes sont toujours aussi magnifiques, Les VOXAN ronronnent, le rythme est disons enlevé ... jusqu'à Murat. Là la batterie (mais nous ne le saurons que lundi au retour sur Paris) du roadster de Catherine commence à avouer quelques faiblesses, la moto restera d'ailleurs sur place jusqu'au lendemain. De Murat nous prenons la direction de Besse via Condat où la encore nos pneus ont pu être usés sur les côtés...

Après un rafraîchissement pris au bord du Couze Pavin, nous dégustons un superbe repas dans une chaleureuse ambiance... permettant de souffler des 185 Km de l'après midi.

Les plus courageux se retrouveront aux terrasses des cafés à Issoire jusqu'à 1h30 du matin ; notre ami Nantais se décide enfin à repartir.

Dimanche

Après les deux assemblées et un buffet offert par le VCF, il est temps d'enfourcher nos VOXAN ; nous ne sommes pas là pour faire de la figuration et les routes du Livardois nous attendent. Sur le chemin, quelques violos après Issoire, notre traducteur du site le diB, nous fait un spectacle de dérapage contrôlé en duo. Une sortie de route bien maîtrisée qui finit dans la cour d'une villa devant les portes du garage dont l'accès est en plein milieu de la courbe. On ne saura pas qui a eu l'idée de s'arrêter en plein milieu du virage en pleine trajectoire. En tous les cas se fut une grosse frayeur pour ceux qui étaient arrêtés et ceux qui suivaient le diB. Pour le diB, une sueur froide et une montée d'adrénaline qui ne l'empêcha pas de repartir devant, poignée en coin histoire de faire tomber la pression. Heureusement pour nous une journaliste de Clermont Première passe la journée avec nous avec comme chauffeur Didier « Ness ». Nous roulons jusqu'à La Chaise Dieu ; deux groupes se scindent : un qui va directement sur Ambert et un autre qui part pour une boucle de 60 Km passant par Viverols, Saint-Anthème et rejoignant Ambert. Le premier groupe en direction d'Ambert sera les acteurs devant la caméra. Pour certains ils pourront faire les zouaves devant l'objectif. Nous nous retrouvons tous à Isserteaux, repaire de Jivaro, restaurateur de VINCENT et concessionnaire ROYAL ENFIELD ; il nous attend pour un apéritif « gustatif » et « contemplatif ». La journaliste nous retrouve et fait quelques interviews. C'est à cette occasion que nous apprenons que Bruno est descendu avec son Café Racer dans ... le Sud Marocain !

Nous finissons la journée à l'Indian Café à Riom, restaurant motard à la gloire des V2 américains ...

Lundi

Nous décidons de faire la boucle Viverols, Saint-Anthème, Ambert à quatre Café Racer. Je n'ai rarement pris autant de plaisir que sur ces 60Kms de routes viroleuses ; nous avons enroulé, sans excès, les lignes droites et les courbes sans pratiquement toucher au frein jusqu'à Saint-Anthème ! du vrai plaisir !!!

Encore trois journées de bonheur avec un groupe d'amoureux, de passionnés du V72°, qui se connaissent à chaque fois un peu mieux et qui s'apprécient de plus en plus.

Nous n'avons pas connu de chutes ni de casse mécanique ; seules deux motos ont eu des ennuis électriques : une batterie qui a rendu l'âme lundi à Vichy, et un boîtier électronique défectueux, changé dimanche et qui a permis à Céline de rentrer sans problèmes à Bordeaux.

Il nous faut remercier chaleureusement l'équipe des « auvergnats » et en particulier Henri Soulet sans qui *ces circuits touristiques* et cette ambiance n'auraient pu être.

Il me faut aussi rappeler que, nous n'avons pu aller sur le circuit d'Issoire, faute d'engagement ferme de participants. L'organisation de ces journées demande beaucoup de temps et des frais de réservation importants. Le VCF ne peut se permettre d'avancer de l'argent sans être sûr du nombre de participants.

Philippe ALLER

ASSEMBLEE GENERALE DU VOXAN CLUB DE FRANCE

Il est procédé à la désignation de deux assesseurs volontaires Messieurs CADEAU et JAOUEN.

A.G. EXTRA-ORDINAIRE

Le Conseil d'administration soumet aux adhérents présents la modification des statuts. Après études et discussions les nouveaux articles sont adoptés. Un exemplaire des nouveaux statuts sera envoyé à chaque adhérent à jour de cotisation.

A.G. ORDINAIRE

1 Bilan moral

Je vous remercie d'être présents à la deuxième Assemblée Générale, qui suit l'Assemblée Extraordinaire. Cela atteste de votre rôle dans le fonctionnement du club. Je remercie tout particulièrement nos amis belge et hollandais d'être présents tout le week-end avec nous.

Si la première année nous avons principalement mis toute notre énergie dans la sauvegarde et la défense de la marque, cette année a vu naître la véritable structure de fonctionnement du club avec la mise en place des commissions décidées lors de l'AG de juin 2002.

De par leurs travaux et parce que le constat de la difficulté de tenir le bureau à seulement quatre personnes avait été fait au moment des Trophées Gérard Jumeaux (octobre) ou lors du premier anniversaire de la manifestation et de la création du VCF (novembre), le bureau s'est ouvert et élargi aux responsables de ces différentes commissions (COM tours, COM informatique, COM technique, COM relations externes).

Ainsi cette année vous avez pu voir les actions suivantes :

Grâce à l'impulsion de Michel, nous avons sorti notre gazette tous les mois depuis décembre. V72° sert de lien entre tous les Voxanistes d'Europe (Nadia vous fera un petit rapport). Vous trouvez à l'intérieur des infos techniques, des sorties et des rencontres, bref le trait d'union indispensable entre nous tous.

Les premières sorties Voxanistes dans les régions : la Dordogne en août 2002, l'Auvergne en novembre, le Bordelais en avril, le Quercy en mai. A ce propos, Michel a eu la lourde tâche de prévoir et tenir le premier calendrier des sorties du VCF. Il aura lui aussi, certainement des remarques à apporter.

Le site du club a aussi changé, ma petite page perso est devenue un site important, grâce à Didier qui risque (si il continue comme ça), de passer autant de temps que moi pour l'améliorer, le compléter. C'est maintenant une référence pour qui veut des infos sur nos machines, d'ailleurs l'entreprise VOXAN y fait référence dans son courrier! Une rubrique petites annonces VOXAN a été récemment créée (machines et pièces ou accessoires). Le site du club est même accessible en anglais ; Didier vous en dira un peu plus tout à l'heure.

La Com.Tech a elle aussi joué un grand rôle pendant cette période de transition, en tentant d'aider les gens dans la difficulté, en proposant quelques améliorations perso ou avec des professionnels, en expliquant les modifications apportées sur les modèles 2003. Même si la Com.Tech est appelé à l'avenir à être plus discrète puisque l'entreprise VOXAN et son réseau sont là, elle restera néanmoins à disposition. Philippe vous en dira aussi quelques mots.

Enfin il y a aussi nos relations avec l'entreprise VOXAN puisque le VCF a été reçu dans l'usine en janvier 2003. Nous avons pu ainsi clarifier les positions de chacun ; à l'usine d'assurer la promotion et la présence de la marque sur les salons, au VCF d'assurer la vie d'un club de marque.

C'est pourquoi la présence du VCF sur les salons et expositions régionaux continue mais devient celle du club, de ses membres et leurs machines.

Donc coté vie du club, justement le club a vite, très vite grandi : d'une poignée en novembre 2001, nous sommes arrivés à plus de 400 en décembre 2002 !!!!

Nous sommes à ce jour 268 adhérents, dont en particulier :

- Allemagne : 3 - Italie : 1. - Suisse : 1. - Luxembourg : 1. - Belgique : 1. - Pays-Bas : 2.

Tout le bureau et les différents présidents qui s'y sont succédés se sont tous démenés pour qu'une certaine image de plaisir se dégage des différentes actions proposées. C'est prenant, usant, frustrant, mais vraiment génial de vous voir maintenant vous éclater avec vos machines et vous marrer tous ensemble.

Le bilan moral de cette année écoulée me paraît donc on ne peu plus honorable face aux tâches entreprises. Des améliorations sont toujours possibles et les bonnes volontés y seront chaleureusement accueillies.

Pour la prochaine année, nous avons plusieurs idées à vous soumettre :

- Faire au week-end de la Pentecôte 2004 un rassemblement des clubs de motos françaises au Side Biking, dans les Alpes. Nous sommes conviés comme le BFG club, par Side Bike, le fabriquant du Zeus, à nous retrouver dans la station des Karéllis et nous pouvons profiter pour y faire notre AG ...

- Proposer une journée circuit, avec ou sans instructeur, à vous de nous guider...

- Monter une équipe VCF pour participer au Tour de France Moto en octobre 2004.

- Développer un partenariat avec les concessions et autres magasins spécialisés ou fabricants d'accessoires.

- Développer les lieux de rencontres mensuelles dans les régions (pour le moment Paris, Colmar, Clermont Ferrand, Bouc Bel Air,)

- Et bien sûr, la participation active du VCF aux trophées Gérard Jumeaux en octobre

2 Bilan financier

Bilan Financier 2002/2003			
période du 10/06/2002 au 23/05/2003			
Solde précédent à reporter :			
Recettes :	17528.65	Dépenses	12,175.16 €
- Cotisations annuelles membres	2,806.61 €	- Frais financiers	1.69 €
- Renouvellements de cotis° 2003	6,090.00 €	- Achats	3,544.59 €
- Dons	35.50 €	- Frais de bureau,PTT, divers	2,780.08 €
- Ventes Tshirts	3,233.00 €	- Frais AG 2002	3,566.70 €
- Ventes autocollants	10.00 €	- Frais de sorties	117.10 €
- Ventes joints de culasses	200.00 €	- Opérations diverses	2,165.00 €
- Avances et paiements AG 2002	2,593.54 €	- Frais de salons	650.31 €
- Versement caisse (2001/2002)	275.00 €		
- Avance participants AG 2003	120.00 €		
- Opérations diverses	2,165.00 €		
SOIT UN EXCEDENT			
au 23/05/03 de :	7,546.81 €		
dont caisse :	230.78 €		
banque ancien compte :	15.84 €		
banque nouveau compte :	4,785.19 €		
banque Compte-Epargne :	2,515.00 €		
		Détails sur demande écrite à Nadia CRAUSAZ 59 rue du 1er Bataillon de Choc 68320 JEBSHEIM	

3 Bilan commission technique : ZEN :

La production de l'usine étant de nouveau opérationnelle, le rôle de la commission technique se trouve modifié : son action consiste à valider les produits adaptables aux machines Voxan, proposer des solutions en étroite relation avec le service après vente de l'usine lorsque des problèmes techniques sont signalés par des membres du club. Il est réaffirmer que l'action de la commission technique ne doit pas interférer sur celle des concessionnaires.

4 Bilan commission tourisme : Michel MERON étant absent c'est Pascal LELAQUAIS qui fait le bilan :

Les comptes rendus des sorties sont publiés dans les V72. Tous les participants ont manifesté leurs satisfactions et remercie les organisateurs. Le nombre de participant est assez faible (15 personnes en moyenne) Une suggestion est faite : la création d'une Help liste qui permettrait aux adhérents du club de trouver assistance sur tout le territoire, sur la base du volontariat. La commission attend des initiatives de la part des membres du club.

Quelques explications de Michel

Désolé de ne pas être parmi vous, mais des contraintes professionnelles m'obligent à quitter rapidement le continent pour les USA pour une quinzaine de jours.

Pas de compte rendu sur les sorties, ceux-ci sont sur le site et dans le V72 (le Quercy sera dans le prochain). Juste quelques commentaires :

- L'ambiance y est formidable et les participants super sympas.
- On y alterne roulage cool et moins cool, il y en a pour tous les goûts, mais surtout découverte du terroir, et de ce côté-là je tire mon chapeau aux responsables locaux qui savent nous faire découvrir les particularités de leur région (géographique, historique aussi bien que gastronomique).
- Un seul bémol, la participation. Nous comptons sur une quarantaine de participants par sorties, nous n'en avons eu qu'une quinzaine, malgré les relances diverses et variées. A cela plusieurs raisons :
 - Méfiance chez certain, c'est une activité nouvelle dans le Club, donc voyons ce qu'ils font, et si c'est bien, on participera aux prochaines aventures. D'où l'importance des comptes-rendus pour susciter l'envie.
 - La peur de la panne : Je ne veux pas faire trop de Km tant que je n'aurai pas effectué la remise à niveau technique.
 - Le coût d'entretien de la moto : nous avons calculé que cela peut représenter une demi révision avec le trajet aller-retour.
 - Et puis disponibilité, événements familiaux, maladie (un lumbago de dernière minute pour un couple de participants dans le Bordelais).

Conclusion de ces premières expériences : il faut être très souple dans l'organisation, et éviter tant que faire se peut, les contraintes financières dans les réservations. D'ou négos permanentes en fonction des inscriptions, ce qui m'amène à demander un effort aux futurs candidats participants : **s'inscrire le plus tôt possible.**

De quoi l'avenir sera-t-il fait : eh bien de ce que nous en ferons. J'ai plusieurs idées en tête, grâce à ma participation à ce genre d'activité dans d'autre Clubs. Mais surtout cela viendra de vous, car rien ne vaut les locaux pour faire découvrir une région sous tous ses aspects (vous avez pu voir dans les comptes-rendus que nous ne faisons pas que du roulage). Donc je lance ici un appel : faites des propositions pour des sorties de quelques jours dans vos régions, nous vous aiderons dans l'organisation.

5 Bilan commission communication Sylvain BRIARD

Le redémarrage de l'usine a permis au club d'être présent dans tout les média. Des contacts permanents sont entretenus avec les journalistes pour faire connaître les activités et la progression du club. Chaque

région est invitée à contacter les média locaux dans le but de faire connaître l'existence et les activités du club au futurs Voxanistes.

6 Bilan commission informatique : Didier CALET :

40 000 visites sur le site c'est un véritable succès. Le site est maintenant international ! Depuis qu'une traduction en anglais est faite le nombre de connexion explose. Pourquoi ne pas faire une traduction en allemand. Un nouveau site internet de l'usine va redémarrer prochainement et un lien sera établi avec le site du VCF. Les webmasters du VCF effectue un travail important de surveillance du site car toute personne ou entreprise mise ne cause sur le forum peut se retourner juridiquement contre le club.

7 Renouvellement du bureau

Il est procédé au renouvellement du bureau :

Président : Philippe ALLER

Secrétaire : Pascal LELAQUAIS

Trésorier : Nadia CRAUSAZ

Commission technique : Philippe ZENDROI

Commission tourisme : Michel MERON

Commission communication : Sylvain BRIARD et Didier RENOUX

Commission informatique : Didier CALET

8 Divers

Il est proposé à l'assemblée générale la nomination en tant que membre d'honneur :

Michel HOUARD et Thierry CANTIN.

Pour l'assemblée générale 2004 il est proposé d'accepter l'invitation de Side Bike qui souhaiterait réunir les clubs de motos françaises le week end de la Pentecôte.

Voxan Club de France

STATUTS

Art. 1 : Le **Voxan Club de France** (V.C.F.) est une association de durée illimitée régie par la loi du 01 juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, fondée le 23 octobre 2001 et déclarée en préfecture de Niort le 26 novembre 2001 sous le N° 0792008222.

Art. 2 : L'Association a pour **objet** de promouvoir la marque VOXAN, de rassembler des motards partageant la même passion, de valoriser et faire vivre la moto en développant des activités et des loisirs motocyclistes.

Art. 3 : **Le siège social** est domicilié à : Hôtel de Ville, 2 rue Eugène-Gauttier, B.P.2, 63501 ISSOIRE Cedex.

Ce siège peut être transféré en tout autre lieu de la métropole sur simple décision du Bureau, cette décision étant validée lors de l'Assemblée Générale suivante.

Art. 4 : L'Association se compose de **2 types de membres** :

- Les **membres actifs**, qui ont versé leur adhésion puis sont à jour de la cotisation fixée à chaque Assemblée Générale pour l'année civile suivante.

- Les **membres d'honneur** : ils sont nommés par le Bureau (ou par l'Assemblée Générale délibérant sur proposition du Bureau), et sont choisis parmi les membres fondateurs ou les personnes ayant rendu des services à l'association. Ils sont dispensés de tout versement et de toute prestation en nature.

Art. 5 : **Radiation** : Cessent de faire partie de l'Association, sans que leur départ puisse mettre fin à l'Association ni donner droit à une compensation financière, les membres qui :

- auront donné leur démission par lettre adressée au Président
- n'auraient pas versé leur cotisation en temps voulu
- auront été radiés par la majorité du Bureau et informés de cette décision par écrit.

Art. 6 : L'Association est administrée par un **Bureau**, composé de dix membres actifs au plus, tous bénévoles, élus pour un an, et rééligibles.

Election et ré-election se font à la majorité absolue des membres présents ou représentés lors de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Si pour des besoins de fonctionnement, il est nécessaire de co-opter un ou plusieurs membres supplémentaires au Bureau, la cooptation devra se faire à la majorité des membres du Bureau.

Art 7 : Le Bureau peut nommer parmi ses membres les titulaires des postes suivants :

- **Le Président** : Il représente l'Association dans tous les actes de la vie civile et est investi de tous pouvoirs à cet effet, notamment en justice et lors de toutes transactions. Il convoque et préside les Assemblées Générales ordinaires et extraordinaires, ainsi que le Bureau. Il présente son rapport moral lors de l'A.G.O.
- **Le Vice-Président** : Il est l'adjoint du Président et le remplace à tout moment en cas de besoin.
- **Le Secrétaire** : Il tient le registre des décisions du Bureau, les correspondances et les archives. Il est responsable des compte-rendus des réunions tenues.
- **Le Trésorier** : Il est chargé de la gestion du patrimoine de l'Association, et effectue en accord avec le Président les opérations financières. Il tient au jour le jour une comptabilité deniers par recettes et par dépenses, ainsi que s'il y a lieu une comptabilité matières en cas d'achats par l'Association. Des états de synthèses sont remis périodiquement au Bureau. Il rend compte des opérations effectuées à l'Assemblée Générale annuelle, qui approuve sa gestion, et il propose le budget pour l'année à venir.

Art. 8 : Pour le fonctionnement de l'Association, des **Commissions** sont créées :

Commission technique, Commission Animation/Loisirs, Commission Informatique, Commission Communication. Leurs responsables, élus lors de l'Assemblée générale ou co-optés à la majorité des membres du Bureau, font automatiquement partie de ce même Conseil.

..... /...
(Paraphes Bureau)

Art. 9 : Les **réunions du Bureau** ont lieu sur convocation du Président, ou sur demande du quart au moins de ses membres, et au moins une fois par an.

Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas d'égalité, la voix du Président est prépondérante.

Les délibérations du Bureau sont consignées par le Secrétaire sur un registre, et signées par lui et le Président.

Le Secrétaire peut éventuellement en délivrer copie sur demande écrite.

Art. 10 : Le Président convoque **les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires**, au moins quinze jours à l'avance, par un courrier à tous les membres à jour de cotisation, et comportant l'ordre du jour fixé par le Bureau.

En plus de l'ordre du jour, tout sujet proposé par écrit au moins huit jours avant la date fixée peut être soumis à l'Assemblée Générale.

Les membres d'honneur reçoivent également ces convocations, mais n'ont pas le droit de voter pendant les Assemblée.

- **L'Assemblée Générale Ordinaire est annuelle.** Elle est composée de l'ensemble des membres présents ou représentés (pouvoirs limités à 10) et statue sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l'Association.

Elle élit les membres du Bureau et les responsables de commissions.

Elle examine le rapport financier, vote le budget de l'année à venir et fixe le montant des cotisations.

Tous les votes des résolutions de l'Assemblée générale annuelle sont faits à main levée ou à l'aide d'un bulletin affecté à cet effet si c'est le cas, à la majorité absolue des membres présents et représentés. Les membres d'honneur ne participent pas aux votes.

- **L'Assemblée Générale Extraordinaire** est convoquée par le Président ou sur demande écrite d'un quart au moins des membres de l'Association, auquel cas la réunion se tiendra dans les 30 jours qui en suivent la demande. Elle seule peut apporter des modifications aux statuts, ordonner la Dissolution de l'Association ou sa fusion avec une autre association d'objet analogue, ou son affiliation à toute union d'associations. Elle statue sur tout autre sujet urgent qui lui est soumis.

Les votes se font de même manière que lors des Assemblées Générales Ordinaires.

- Le Secrétaire est responsable du **compte-rendu des Assemblées Générales**, du registre des délibérations, ainsi que du recensement des membres présents et représentés. Copie de ce compte-rendu ainsi que du rapport du président et du Trésorier peuvent être envoyés aux membres absents qui en feraient la demande.

Art 11: En cas de **dissolution** volontaire, statutaire ou judiciaire, L'Assemblée Générale Extraordinaire statue sur l'attribution du patrimoine de l'Association, sans pouvoir attribuer aux membres de l'Association autre chose que leur apport. Elle nomme un ou plusieurs membres chargés de l'exécution de cette attribution.

Art 12: Dans toutes les manifestations (sorties, expositions, ...) l'Association ne se substitue pas à la **responsabilité** individuelle des participants.

Art 13: Le Président, ou le Secrétaire, est chargé de remplir les formalités de **déclaration et de publication** prévues par la loi du 01 juillet 1901 et par le décret du 16 août 1901.

Le **Tribunal compétent** pour toutes actions concernant l'Association est celui du domicile de son siège.

Les présents statuts ont été ratifiés lors de L'assemblée Générale Extraordinaire du 08 Juin 2003

et seront remis en copie à tout nouvel adhérent avec sa Carte de Membre du **Voxan Club de France**.

Signatures des membres du Bureau présents lors de la ratification :

.....